

ACTE DE CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE

Le texte ci-dessous doit être reproduit dans son intégralité de la main de chaque caution.

Après avoir reçu toutes les informations nécessaires sur la portée de mon engagement, je soussigné(e) (nom et prénom), né le, à,

domiciliant au (adresse):

et exerçant le métier de:,

pour le compte de (employeur):,

déclare me porter caution, sans bénéfice de discussion ni de division des loyers, charges, taxes, indemnités d'occupation, impôts, réparations locatives et tous les intérêts et indemnités en découlant, dus par le ou les locataires :

Nom(s):

Prénoms(s):

En vertu du bail qui lui ou leur a été consenti pour une durée de ans.

A compter de (date d'effet du bail) : / /

Pour les locaux situés à l'adresse suivante :

Je déclare avoir pris connaissance du bail et en avoir préalablement reçu un exemplaire.

J'ai aussi pris acte que le montant du loyer initial, des provisions pour charges et des taxes s'élève à (montant en chiffres et en lettres) :

Qu'il est payable mensuellement, à échoir. J'ai pris note que ce montant est révisable annuellement en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers, je m'engage pour la durée du bail initial renouvelable deux fois soit une durée de ans.

Je recopie l'article 22-1 de la loi du 6/07/89 modifié par la loi du 21/07/94 dans son intégralité :

« Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comprend aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit la notification de résiliation ».

Fait à

Le / /

Signature